

AVRIL 2023

LIAISONS

BULLETIN DE LA FACULTÉ DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

NUMÉRO 7

1963-2023



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue	03	Plus que les technologies	14	Quelle est la pertinence d'une culture de la recherche? Dans le développement d'un savoir professionnel en travail social	26
Mot du décanat	04	Contribution à la vie musicale de la société acadienne... des collaborations tout en harmonie	16	Pleins feux sur nos nouvelles recrues	28
Trois départements, deux universités et une salle de classe virtuelle	06	L'héritage du passé comme tremplin pour le développement continu de la formation linguistique	18	Thèses soutenues à la Faculté des arts et des sciences sociales	32
Le Département d'art dramatique : entre mouvance(s) et renaissance	08	Carte des œuvres	20	Témoignages	34
Département des arts visuels	10	La sociologie : une discipline mal comprise en Acadie?	22		
Le rôle du Département d'études françaises dans le développement des études acadiennes à l'Université de Moncton	12	La formation en langue et en traduction à l'Université de Moncton	24		

Merci au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) et à la Direction des communications (campus de Moncton) de nous avoir fourni certaines des photos qui figurent dans ce numéro.

2022-2023

Les membres du Comité facultaire des communications

Matthieu LeBlanc
vice-doyen et
président du comité

Anne Beinchet
professeure

Jennifer Bélanger
professeure

Cynthia Létourneau
professeure

Patrice Nicolas
professeur

Arnaud Scaillerez
professeur

MOT DE BIENVENUE

Liaisons, le bulletin de la Faculté des arts et des sciences sociales, en est déjà à son septième numéro, qui a pour thème « Arts et sciences sociales : 60 années à l'Université de Moncton (1963-2023) ».

L'objectif du bulletin *Liaisons* est d'accroître la visibilité de

la Faculté tant à l'intérieur des murs de l'Université qu'à l'extérieur. Par son contenu, il cherche à mettre en valeur non seulement la diversité et la richesse des disciplines de la Faculté, parfois méconnues, mais aussi leur apport inestimable à la communauté universitaire et à la société. Autrement dit, il

s'agit d'une carte de visite de la Faculté.

Nous souhaitons surtout remercier les auteures et auteurs pour leurs contributions. N'eût été leur collaboration, le bulletin n'aurait pu voir le jour.

Bonne lecture!

NOTE – HISTORIQUE DE LA FACULTÉ

La Faculté des arts (1963-2001) : « La faculté des arts est créée au même moment que l'Université de Moncton en 1963. Au début de son histoire, elle est composée du Collège Saint-Joseph de Moncton, du Collège de Bathurst et du Collège de Saint-Louis d'Edmundston. En 2001, elle fusionne avec la Faculté des sciences sociales pour devenir la Faculté des arts et des sciences sociales » (p. 201).

La Faculté des sciences sociales (1979-2001) : « Déjà présentes à l'Université Saint-Joseph, les sciences sociales sont rapidement intégrées à l'Université de Moncton, qui crée un département des sciences sociales en 1965, à même l'École de commerce. Une École des sciences sociales est fondée en 1967, qui devient l'École des sciences sociales et du comportement en 1973. Devenue Faculté des sciences sociales en 1979, elle comptera, en plus de ses départements, une École de service social, créée en 1985 » (p. 273). En 2001, elle fusionne avec la Faculté des arts pour devenir la Faculté des arts et des sciences sociales.

La Faculté des arts et des sciences sociales (2001-aujourd'hui) :

Née de la fusion de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences sociales en 2001.

Extraits de : Robichaud, Marc et Maurice Basque (2013). *Histoire de l'Université de Moncton, Moncton*, Institut d'études acadiennes (IÉA)/Université de Moncton.

MOT DU DÉCANAT

Arts et sciences sociales : 60 ans à l'Université de Moncton (1963-2023)

Au moment de la fondation de l'Université de Moncton en 1963, la Faculté des arts constituait, avec la Faculté des sciences, l'une des deux facultés fondatrices de cette nouvelle entité. Constituée en 1963 de trois collèges affiliés qui avaient chacun renoncé à leur charte universitaire – Saint-Joseph, Sacré-Cœur et Saint-Louis –, la Faculté des arts avait ceci de particulier qu'elle n'était que l'organe administratif de ses collèges affiliés. Même le pavillon des Arts – qui portait le nom de Collège Saint-Joseph au moment de son inauguration en 1967 – n'appartenait pas à l'Université de Moncton avant 1972. Ce n'est qu'à partir de cette année-là, sur la recommandation du rapport Lafrenière, que le Collège Saint-Joseph cessera d'exister et que la Faculté des arts se dotera d'une structure réellement facultaire¹.

En 1963, les disciplines des arts et des sciences humaines et sociales occupaient une place de premier plan à l'Université de Moncton : on y dispensait notamment des cours et des programmes de français, de philosophie, de langues modernes et anciennes, d'anglais, de beaux-arts (musique et art

dramatique), de sciences religieuses, d'histoire et de géographie, entre autres. Les sciences sociales étaient pour leur part représentées par l'économie, la science politique et la sociologie, puis quelques années plus tard par le service social. Depuis lors, les programmes relevant des « arts et sciences sociales » se sont multipliés, tant du côté des disciplines artistiques (ajout des arts visuels, p. ex.) que du côté des programmes professionnels (traduction, information-communication, criminologie, administration publique, etc.), auxquels s'ajouteront au fil du temps des programmes de 2^e et 3^e cycles.

En 2001, l'Université procède à la fusion de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences sociales, et aujourd'hui, la Faculté des arts et des sciences sociales est la plus grosse faculté de l'Université. Elle accueille quelque 850 étudiantes et étudiants à temps complet, et compte 12 unités (écoles, départements, programmes) regroupant 19 disciplines ou secteurs, une centaine de membres du corps professoral, environ 75 chargées et chargés de cours, et plus de 15 membres du personnel de soutien administratif

et technique. Son rayonnement dépasse largement les murs de la Faculté, tant par les réalisations de ses étudiantes et étudiants (prix, distinctions, engagement communautaire) que celles des membres de son corps professoral en enseignement, en recherche-développement-créditation et en services à la collectivité.

Or malgré ce dynamisme, la Faculté et ses disciplines ne sont pas à l'abri des grandes tendances qui touchent l'enseignement postsecondaire au Canada et dans le monde entier. En effet, malgré une hausse globale des inscriptions dans les universités des Maritimes au cours des 10 dernières années, les inscriptions dans les disciplines des humanités et des beaux-arts ont, pendant la même période, chuté de manière importante². Cette tendance, qui s'observe ailleurs au Canada³, est attribuable à de nombreux facteurs. D'abord, les données montrent que les jeunes issus du secondaire s'orientent de plus en plus vers les sciences, l'ingénierie et les sciences de la santé, ou encore vers d'autres programmes professionnels conduisant plus directement à une carrière, ce qui par ricochet se traduit par

1 Voir notamment Robichaud, Marc et Maurice Basque (2013). *Histoire de l'Université de Moncton*, Moncton, Institut d'études acadiennes (IÉA)/Université de Moncton.

2 Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) (2021). *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, 2021, Fredericton, CESPM, vol. 20, n° 1 (condensé annuel).

3 Usher, Alex (2021). *The State of Postsecondary Education in Canada, 2021*, Toronto, Higher Education Strategy Associates (HESA).

une baisse des inscriptions dans les programmes des disciplines fondamentales. Ensuite, l'invisibilité de certaines de ces disciplines au secondaire ou encore l'accroissement continu des droits de scolarité peuvent bien sûr influencer sur le choix de programme qui sera fait. Enfin, s'ajoute à ces facteurs la proportion accrue dans les universités d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui, souvent, s'orientent vers des disciplines bien précises (administration, économie, ingénierie, etc.).

Pourtant, l'on sait très bien que, malgré les préjugés tenaces à leur égard, les disciplines fondamentales des arts et des sciences humaines et sociales ont encore toute leur place et leur pertinence dans une université moderne et demeurent cruciales pour le développement des sociétés. Là n'est pas la question. Nous ne cherchons ici pas à nous porter à la défense des humanités et des sciences sociales et humaines ou encore à justifier leur existence au sein de l'université. Ce plaidoyer, il a déjà été fait, et nous voulons surtout éviter de nous engager dans un débat stérile qui oppose les disciplines fondamentales aux programmes professionnels, ou encore les arts et sciences humaines et sociales aux sciences pures ou appliquées. Convaincus que face aux défis et aux enjeux auxquels nous sommes

d'ores et déjà confrontés, les arts, les sciences humaines et les sciences sociales ont une contribution importante à faire, nous croyons qu'il faudrait plutôt s'interroger sur l'attractivité de nos programmes dans le but de voir s'ils suscitent réellement l'intérêt des élèves frais émoulus du secondaire et s'ils sont réellement adaptés à la réalité et aux préoccupations contemporaines. Comment pourrions-nous mieux arrimer les objectifs de nos programmes aux compétences transversales que nous cherchons à développer chez nos étudiantes et étudiants? Ou encore, comme nous le suggérons dans le 6^e numéro de *Liaisons*, comment accroître les dimensions interdisciplinaires et expérientielles de nos programmes afin d'en faire ressortir la grande pertinence? Enfin, comme le soulève le professeur Robert Danisch dans un article paru récemment dans *The Conversation*⁴, de quelle manière les membres du corps professoral pourraient-ils mieux mettre à profit leur expertise, leur savoir? Comment aller au-delà de la critique et de la déconstruction – qui restent bien entendu nécessaires – afin de mieux mettre à contribution nos idées, nos recherches, nos activités de création et ainsi également contribuer à la solution? Nous le faisons déjà, comme en témoignent les articles du présent numéro, mais cette réflexion devra

se poursuivre dans les années à venir. Nos disciplines et nos programmes doivent évoluer au rythme de la société et continuer de répondre aux besoins et aux aspirations de celles et ceux qui construiront le monde de demain. L'exercice de planification stratégique dans lequel nous nous engageons sera sans doute l'occasion de poursuivre cette discussion, collectivement. À cet égard, le piège qu'il nous faut à tout prix éviter, c'est de nous replier sur nous-mêmes en attendant que la vague passe et que la poussière retombe. Le monde change, les personnes évoluent, les sociétés se transforment, et tant nos disciplines que nos programmes doivent pouvoir tenir le rythme si nous aspirons vraiment être à la hauteur de la contribution que nous pensons pouvoir faire. C'est à nous, dans les disciplines et dans les programmes dont nous sommes les héritiers, de nous convaincre si nous voulons que les étudiantes et les étudiants en soient également convaincus et rejoignent nos rangs.

Jean-François Thibault

Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Matthieu LeBlanc

Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

4 Danisch, Robert (2023). « The humanities should teach about how to make a better world, not just criticize the existing one », *The Conversation*, 10 janvier 2023 (en ligne : www.theconversation.com).

TROIS DÉPARTEMENTS,

deux universités et une salle de classe virtuelle

|| *Andrea Cabajsky, professeure, Département d'anglais*

Quelles conditions et quels mécanismes mis en place dans un cours universitaire permettent de diversifier l'image que l'on se fait de la littérature néo-brunswickoise? Les approches pédagogiques aux études littéraires ont connu une évolution importante depuis 60 ans, passant d'un modèle d'enseignement magistral à un modèle d'apprentissage inversé favorisant la réflexion sur les enjeux culturels, esthétiques et sociaux. Inspiré d'innovations récentes dans l'enseignement supérieur et profitant de nouvelles compétences acquises en matière d'apprentissage en ligne, le Département d'anglais a participé à une collaboration expérimentale entre l'Université de Moncton et l'Université Mount Allison dans le cadre du cours ANGL4950 *Special Topics in English Studies*.

Proposée par les professeures Andrea Cabajsky (Département d'anglais, Université de Moncton), Andrea Beverley (Département d'anglais et Centre d'études canadiennes, Université Mount Allison) et Kirsty Bell (Département des langues et littératures

modernes, Université Mount Allison), la collaboration pédagogique a été le fruit de douze mois de préparation. Au total, trente étudiantes et étudiants se sont inscrits au cours ANGL4950 (*Special Topics in English Studies*) de l'Université de Moncton et aux cours FREN3991 (*Special Topic in French*) et ENGL4801 (*Special Topics in Canadian Literature*) de l'Université Mount Allison à la session d'hiver 2022. Portant le sous-titre « Literatures of New Brunswick and Mi'kma'ki », le cours ANGL4950 a favorisé les approches comparative, interculturelle et interactive pour apporter un nouvel éclairage aux littératures du Nouveau-Brunswick.

L'un des principes sous-jacents à la création du cours était celui de bousculer l'idée que les étudiantes et étudiants se font lorsqu'ils pensent à la littérature néo-brunswickoise. Les trois professeures ont ainsi donné la priorité aux textes littéraires avant-garde, autochtones, queers et émergents qui se situent au-delà des cadres traditionnels et canoniques. Élargir les frontières littéraires de la province

du Nouveau-Brunswick pour inclure le Mi'kma'ki a permis aux professeures Cabajsky, Beverley et Bell d'élargir la portée de la comparaison en regroupant des textes littéraires présentés en trois langues — anglais, français et mi'kmaq — et disponibles en traduction. De cette manière, les étudiantes et étudiants ont été sensibilisés à une plus grande variété d'autrices et d'auteurs et de textes de la province et de la région.

Les trois professeures ont préparé leurs propres plans de cours avec des chevauchements structurés autour de conférences, de rencontres culturelles et de travaux de collaboration. Les chevauchements ont été planifiés de manière à encourager une discussion significative autour de questions pertinentes (par ex., ce que cela signifie d'être écrivaine ou écrivain autochtone, noir ou queer en Acadie ou au Nouveau-Brunswick).

Parmi les personnes invitées ont figuré la poétesse mi'kmaq, Rebecca Thomas, l'écrivain acadien et wolastoq, Shayne Michael, l'artiste trans acadien, Xavier Gould, les deux poètes



lauréats de Moncton, Kayla Geitzler et Jean-Philippe Raïche, et les professeures Isabelle LeBlanc (Université de Moncton) et Jennifer Harris (Université de Waterloo), spécialistes de linguistique et de littérature noire, respectivement. Vers la fin de la session, les étudiantes et étudiants se sont déplacés au centre-ville de Moncton pour participer à une visite littéraire modérée par le professeur et

vice-doyen de la FESR, Benoit Doyon-Gosselin (Département d'études françaises, Université de Moncton). Enfin, les étudiantes et étudiants ont collaboré sur un projet important, soit une réponse créative à diverses composantes, que les trois professeures ont ensuite compilée pour en faire une grande archive sous forme de *zines* (une abréviation du mot *magazines*). L'anthologie de *zines* a été publiée avec les

conseils des conservatrices de la Owens Art Gallery située sur le campus de l'Université Mount Allison.

Les professeures Cabajsky, Beverley et Bell ont présenté les résultats de leur collaboration pédagogique en mai 2022 lors du colloque annuel de l'Association des littératures canadienne et québécoise (ALCQ).

LE DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE : entre mouvance(s) et renaissance

*Mathieu Chouinard, professeur,
et Katia Talbot, professeure, Département d'art dramatique*

En 1974, alors que l'Université de Moncton vient de fêter ses dix ans d'existence et que les échos de 1968 se font toujours entendre, le milieu culturel acadien prend parole de plus en plus fort et affirme une singularité de mieux en mieux assumée. Malgré le succès de comédies dramatiques marquantes d'Antonine Maillet (*Les Crasseux* en 1968 et *La Sagouine* en 1971), le théâtre professionnel en Acadie n'existe pas encore et le milieu artistique le réclame. Cette même année, l'Acadie se dote d'une première compagnie professionnelle, le Théâtre populaire d'Acadie (fondé à Caraquet par Réjean Poirier) et d'un programme de formation, le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton. Quatre ans plus tard, Moncton assiste à la naissance du Théâtre l'Escaouette dont la plupart des fondatrices et fondateurs sont parmi les premières et premiers diplômés de ce même programme d'études. Au fil des années, les diplômées et diplômés du département seront les porteuses et porteurs

de nouvelles compagnies telles que Moncton Sable dans les années 1990 puis, dans les années 2000, le Théâtre Alacenne, les Productions l'Entrepôt et Satellite théâtre, pour ne nommer que celles-ci.

À l'aube des 50 ans du Département d'art dramatique, une toute nouvelle équipe a repris le flambeau de ses prédécesseurs et prédécesseures. En adéquation avec les orientations déterminées par la nouvelle planification stratégique de l'Université de Moncton, et dans un contexte où le programme entre lui-même dans un processus d'évaluation et de bonification, l'équipe du département souhaite jeter les fondations d'une formation renouvelée et actualisée afin que celle-ci soit plus que jamais signifiante tant pour son milieu que pour les francophonies canadienne et mondiale. Cette nouvelle vision s'appuie sur l'évolution des pratiques d'ici et d'ailleurs tout en tenant compte de la nouvelle réalité des apprenantes et apprenants. Alors que s'amorce

l'ère post-COVID-19 et qu'un peu partout dans le monde les milieux culturels réaffirment et redéfinissent leur nécessité et leurs modes d'intervention, les artistes de la relève sont confrontés à une accélération exponentielle du rythme de consommation de l'information, à une multiplication des stimuli et à une explosion de la production de contenu de masse. Loin d'annoncer la mort du théâtre (qui a survécu à bien d'autres bouleversements depuis que les humains se racontent), cette nouvelle réalité implique la recherche de nouvelles esthétiques, de regards renouvelés sur la création et de pratiques novatrices – notamment au niveau des modes de production. La société change et son théâtre doit non seulement changer avec elle mais aussi tenter de la provoquer, de la surprendre, de la dépasser.

Ancrées au sein de la Faculté des arts et des sciences sociales, les nouvelles orientations du Département d'art dramatique se déploieront autour de



Spectacle : Ubu Roi, m.e.s. Mathieu Chouinard
 Crédit photo : André Banville
 Année : Hiver 2022



Spectacle : C'était merveilleux, m.e.s. Philippe Soldevila
 Crédit photo : Katia Talbot
 Année : Automne 2021



Spectacle : Kick, m.e.s. Ludger Beaulieu
 Crédit photo : André Banville
 Année : Automne 2022

trois axes principaux qui se complètent et s'informent. Au cœur du projet, une vision qui s'articule autour du concept d'actrice-créatrice et d'acteur-créateur, caractérisés par leur autonomie, leur polyvalence, leur curiosité et leur ouverture aux différentes démarches de création. Parallèlement, l'approche valorise de l'interdisciplinarité et l'apprentissage expérientiel en instiguant la création de liens étroits avec le reste de la communauté universitaire et avec la communauté artistique acadienne. Enfin, l'équipe envisage un encadrement étudiant qui favorise le regard vers l'Ailleurs, vers l'Autre,

vers un monde aux réalités plurielles.

En somme, l'existence du Département d'art dramatique, tout comme celle de l'Université de Moncton, est le fruit d'un long processus de détermination politique et identitaire visant entre autres à développer, au niveau de l'enseignement supérieur, la vitalité culturelle et artistique acadienne et francophone dans les provinces maritimes. Son legs est mesurable par la multiplication des initiatives artistiques et culturelles portées par ses diplômées et diplômés, aujourd'hui bien présents tant sur nos scènes

qu'à la radio et à l'écran. Son importance ne se limite d'ailleurs pas à cette région puisqu'à ce jour, seules trois universités canadiennes offrent une formation spécialisée en jeu en français à l'extérieur du Québec et que des jeunes de plusieurs régions du pays viennent se former à Moncton. Dans une société en mouvance et dans un esprit de renouvellement, le Département d'art dramatique doit s'inscrire artistiquement et culturellement à même son milieu, dans une perspective inclusive, afin de mieux rayonner dans la grande francophonie mondiale.

45 rue Quillet, Colmucudeton N.S.
le 6 septembre, 1959

Rev. Père Clément Cormier
Supérieur de L'Université St-Joseph
Moncton, N. B.

Révérend Père Supérieur,

Depuis notre rencontre de juin
dernier, j'ai beaucoup réfléchi à la
possibilité de m'établir à Moncton
pour y ouvrir une école d'art. C'est
milieu universitaire, avec les sympathiques
Pères Ste-Croix et les nombreux amis
de l'art de la région, m'attire, mais
je crois que, pour cette année, ce serait
un peu difficile.

Ce qui me retient ici, cette année,
c'est ma maison et le desir de défendre
les droits de l'art dans la région.
Je compte vivre de leçons privées et
de contrats en sculpture et en peinture.
Pour cette année, la chose est plus facile
ici parce que je suis connu.

« Jusqu'en 1963, on pouvait discourir sur la vie culturelle des Acadiens sans dire un seul mot de l'apport des arts visuels¹. C'était peut-être normal car ce moyen d'expression est d'abord individuel; il ne devient qu'une prérogative d'un peuple que le jour où il lui aide à se définir. Et ce n'est que depuis une quinzaine d'années que l'activité artistique est devenue assez vivante en Acadie pour être visible dans une recherche d'identité. »

Daigle, Jean (dir.) (1980).
Les Acadiens des Maritimes : études thématiques,
Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 1-37.

Il me ferait grand plaisir de
vous rencontrer à nouveau soit
à Moncton ou à Edmundston pour
élaborer un futur projet. Si le
Conseil des Arts octroyait à l'université
une somme pour une faculté des
Arts l'organisation en serait facilitée.

Entre temps, je suis prêt à collaborer
avec vous, soit pour les cours d'été
ou pour quelques conférences.
J'apprécie grandement votre intérêt
pour un sujet si peu encouragé dans
notre province.

Respectueusement vôtre
Claude Roussel

P.S. J'aimerais bien décorer votre nouvelle
chapelle - - -

¹ LeBlanc, Emery (1980). *Les Acadiens*, Les Éditions de l'Homme, p. 99-109.

LE RÔLE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

dans le développement des études acadiennes à l'Université de Moncton

*Isabelle LeBlanc, directrice par intérim de l'Institut d'études acadiennes (IEA),
professeure, Département d'études françaises*

*Isabelle Violette, directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA),
professeure, Département d'études françaises*

Dès 1968, cinq ans après la fondation de l'Université de Moncton, la fonction propre de cette jeune institution est sa capacité de produire un savoir sur sa communauté. C'est dans ce contexte que l'université se dote d'un centre de recherche et d'archives en études acadiennes et que le Département d'études françaises (DEF) s'engage dans le développement de l'enseignement et de la recherche en études acadiennes. En effet, en 1974, un numéro spécial intitulé *Si Que* de la *Revue de l'Université de Moncton* est consacré à Antonine Maillet et dans le troisième numéro spécial de cette revue, le département insiste sur l'importance de développer les études acadiennes « en publiant les recherches de plus en plus nombreuses qui touchent la langue, la littérature et la culture populaire » (*Si Que* [3], 1978 : 5 tel que cité dans Basque

et Giroux, 2005 : 3)¹. Les recherches en études acadiennes se multiplient, notamment par l'entremise de la formation aux cycles supérieurs qui se concentre d'abord sur le 2^e cycle dans les années 1970 en ajoutant le 3^e cycle à partir de la fin des années 1990. Entre 1971 et 2022, 69 thèses sont soutenues en études acadiennes au Département d'études françaises, incluant 48 thèses au 2^e cycle et 21 thèses au 3^e cycle. Nous constatons que 36 de ces thèses sont soutenues en littérature (tous cycles confondus) et 33 thèses sur les questions de langue (tous cycles confondus).

La formation en études littéraires au sein de notre département est fondamentale pour le rayonnement de la littérature sous toutes ses formes en Acadie. Le travail pionnier de Marguerite Maillet, de Raoul Boudreau et de Denis Bourque ont ouvert

la voie aux recherches de Benoit Doyon-Gosselin ainsi qu'à ceux de notre nouveau collègue, Julien Desrochers. De plus, avec la contribution d'une écrivaine de renommée internationale, Georgette LeBlanc, chargée de cours à notre département, la création littéraire à l'Université de Moncton se dynamise et s'enrichit d'une perspective acadienne qui ne se limite pas au Nouveau-Brunswick. Pendant deux décennies, la Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle (2001-2011) et la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires (2014-2024) ont permis de former une relève de qualité.

En ce qui concerne les sciences du langage, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) a vu le jour en 1987 ce qui a contribué à nourrir les réflexions sur la langue en

Acadie. En effet, l'augmentation du nombre de thèses en sciences du langage à partir des années 1990 est indissociable du rôle joué par ce nouveau centre de recherche. En fait, alors que les programmes de littérature contribuent également aux réflexions sur d'autres milieux avec 60 thèses qui portent principalement sur les littératures du Québec, de la France ou de l'Ontario, les thèses sociolinguistiques ne portant pas sur le milieu acadien sont plus rares (14). Nous pouvons donc reconnaître le rôle important joué par le CRLA dans le développement des études acadiennes.

Fort de ses 35 ans d'existence, ce centre de recherche est le plus ancien de la Faculté. Bien que cela ne soit pas transparent dans son nom, le CRLA a joué un rôle fondamental dans le développement i) de la linguistique *en Acadie* et ii) de la linguistique *acadienne*. Ce rôle en fait un allié important du DEF et de la FASS dans le rayonnement des études acadiennes. Soulignons tout d'abord que la mise sur pied du CRLA est venue appuyer le secteur linguistique et a permis à cette discipline, qui conçoit la langue comme un objet de description (plutôt que d'appréciation et d'évaluation), d'être reconnue comme un savoir légitime au sein de notre institution.

La première génération de linguistes du DEF (Louise Péronnet, Catherine Phlipponneau, Gisèle Chevalier et Annette Boudreau) a assuré la direction du CRLA dans les décennies 1990 et 2000 et a mené plusieurs projets d'envergure de concert avec des étudiantes et étudiants des trois cycles du DEF. Parmi ces derniers, plusieurs sont désormais membres du corps professoral de la FASS – Karine Gauvin, Isabelle LeBlanc, Matthieu LeBlanc, Isabelle Violette – et forment à leur tour de jeunes linguistes. Aujourd'hui, le CRLA compte à son actif 17 colloques, symposiums et journées d'étude, 8 journées de réflexion, 8 actes de colloque, 7 ouvrages collectifs, 3 numéros de revue, 4 rapports de recherche et 2 lexiques régionaux.

L'enseignement et la recherche en linguistique ne s'effectuent toutefois pas en vase clos. Dans le milieu qui est le nôtre, c'est le français acadien – tant du point de vue de ses pratiques, représentations et fonctions – qui a servi de socle commun au CRLA. L'ensemble des travaux constitue une expertise qui a des retombées concrètes pour la société acadienne, notamment des outils terminologiques, des connaissances empiriques sur la norme et des arguments pour démystifier des idées reçues sur la langue

et le bilinguisme. La résolution du Sénat académique, qui consacrait la création du Centre, reconnaissait d'emblée ce lien avec la communauté : « la population acadienne a des besoins importants dans le domaine des langues nécessitant la recherche systématique de solutions originales » (résolution 37, SAC 860227, 1986). On peut ainsi noter que la dimension appliquée du CRLA s'est déployée dans deux principaux champs de recherche : l'aménagement linguistique et la sociolinguistique critique. Depuis les années 2010, on assiste au passage à une seconde génération de sociolinguistes qui, tout en s'appuyant sur la précédente, développe de nouveaux chantiers en phase avec l'Acadie d'aujourd'hui (ex. médias sociaux et polémiques linguistiques, genre et minorités sexuelles, immigration).

Au Département d'études françaises, il est possible de découvrir les enjeux propres à l'Acadie dès le premier cycle tout en les approfondissant aux cycles supérieurs. Les travaux de recherche du corps professoral enrichissent directement la connaissance de la société acadienne et contribueront sans conteste à sa mise en valeur dans les années à venir.

1 Basque, Maurice et Amélie Giroux (2005). « Genèse des études acadiennes à l'Université de Moncton », dans *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*, sous la direction de Marie-Linda Lord, Association internationale des études acadiennes, p. 27-37.

PLUS QUE LES TECHNOLOGIES

|| Gervais Mbarga, professeur, Programme d'information-communication

Les technologies dictent leur loi aux mutations modernes. Pourtant, Infocom nuance cette désappropriation parce que, dans ses enseignements de la communication, le facteur humain se trouve à l'origine et à la destination.

Au départ, rien ne semblait acquis. La prise en compte de la valeur du facteur humain au programme Infocom a permis de résister. Dès sa création en 1981, doter le milieu acadien et la francophonie canadienne de journalistes et de relationnistes sensibles aux valeurs de leurs contextes constitue son objectif. Dès lors, l'éthique de l'information et le bon usage du français font partie des intranquillités.

Son contenu mixte, professionnel et universitaire a favorisé un grand engouement dans les années 1995. À l'époque, le corps professoral du « petit » programme, sous la houlette de Gérard Étienne, était squelettique et instable. Alors que les entreprises de communication entraient en crise, Infocom, inexplicablement, attirait des jeunes alléchés par les métiers de la communication.

L'essaimage de ses diplômées et diplômés dans les organisations du Nouveau-Brunswick (50 %), du Québec (30 %) et d'ailleurs (20 %) a fini par convaincre que ce programme avait de l'avenir. La constitution d'une masse critique de compétences dans les domaines de l'information et de la communication était tangible.

Des défis jalonnaient cependant son déploiement optimal : les ressources de l'Université, la compression du bassin de recrutement due au vieillissement de la population et, à l'interne, la rétention estudiantine.

Un programme qui trépide avec son temps

Infocom change. Si ses cohortes sont un peu moins opulentes qu'en 1995 où elles caracolent à 90 admissions, elles demeurent enviables, autour de 50 inscriptions, bon an mal an. Le « petit » programme est devenu une unité reconnue à l'Université et un partenaire établi des organisations médiatiques et de communication d'ici et d'ailleurs.

Ouvert sur l'international, il fait partie du Réseau Théophraste des écoles de journalisme francophones du monde. Des en-

tentes existent avec une vingtaine d'universités de divers continents. Infocom participe intensément à la mobilité étudiante et les personnes accueillies apprécient « la proximité avec les professeurs [et professeures] et le fait d'être traité comme des professionnels [et professionnelles] » ainsi que le l'affirme Maxime Renoux, un étudiant français de l'année 2022-2023. Plus de 40 % de ses étudiantes et de ses étudiants proviennent de l'international et bâtissent leur avenir professionnel sur les apprentissages d'Infocom.

Enfin, le programme dispose aujourd'hui d'un personnel enseignant un peu plus étoffé (quatre membres du corps professoral à temps complet) avec des méthodes d'encadrement innovantes. L'une de ses jeunes recrues, la professeure Joëlle Martin, se laisse séduire par « la pédagogie expérientielle qui est constamment intégrée à l'apprentissage en salle » et qui, de son point de vue, est « incomparable ».

La communication intelligente du futur

Infocom vit au rythme de son temps, mais son ADN n'a pas varié : inscrire l'humain au-des-



sus de la technologie. La nouvelle configuration de 2022 affermit cette orientation. Elle insiste sur la déontologie, les faits et vérifications, la communication numérique, le suivi et l'analyse de l'actualité, la culture générale et l'esprit critique. Bref, sur l'humain comme bouclier des effets collatéraux et pervers d'une technologisation infernale.

Le programme s'inscrit dans la pertinence des contextes contemporains. Sans négliger l'outil technologique dont on ne peut plus se défaire, dans ses contenus et sa teneur, il en dépasse les ceintures. En suggérant une communication intelligente, la professeure Joëlle Martin dessine ainsi l'avenir : « De manière optimiste, j'aimerais voir dans les 10 à 15 années à

venir un retour du balancier de la confiance envers les médias d'information dont les normes journalistiques parviennent à combattre la désinformation. (...) Je vois nos étudiantes et étudiants comme les leaders dans la construction du tissu social de demain. »

CONTRIBUTION À LA VIE MUSICALE DE LA SOCIÉTÉ ACADIENNE...

des collaborations tout en harmonie

|| *Monique Richard, professeure, Département de musique*

Bien que le Département de musique n'en soit pas encore à ses 60 ans d'existence, il fut évident lors de son 50^e anniversaire en 2018 que ceux et celles qui y ont fait leurs études ressentent beaucoup de fierté et ont à son égard un fort sentiment d'appartenance. Ceci témoigne de son importante contribution au développement de la vie musicale et culturelle acadienne. C'est aussi avec beaucoup de fierté que nous constatons l'apport significatif de nos diplômées et diplômés depuis sa fondation en 1968 dans divers secteurs et milieux artistiques et culturels, tant en musique dite classique qu'en musique populaire. En effet, plusieurs de nos anciennes et anciens se sont taillé une place sur les scènes locale, nationale et internationale en tant que musiciennes professionnelles et musiciens professionnels alors que d'autres font rayonner la musique dans leur communauté de mille et une façons. Que ce soit en accompagnement, en composition, en réparation d'instruments, en direction de chœur ou d'orchestre,

en enseignement du chant ou des instruments divers, en ingénierie du son, en production ou en réalisation, pour ne nommer que quelques exemples, nos diplômées et diplômés évoluent dans ces types de carrières et contribuent à l'essor des communautés dans lesquelles elles et ils œuvrent.

En effet, pour les étudiantes et les étudiants, leur passage au Département de musique leur a permis de suivre des programmes en interprétation, en éducation musicale et en formation générale, avec des profils aussi variés que musicologie, pédagogie de l'instrument, écriture et direction. Ces étudiantes et étudiants ont suivi des parcours très variés, ce qui leur a ouvert une multitude de portes menant à une panoplie de carrières reliées à la musique ainsi que dans d'autres domaines. Nos programmes en musique ont aussi contribué à préparer un bon nombre d'étudiantes et étudiants à poursuivre avec succès des études supérieures. Des projets d'envergure par di-

vers types d'ensembles tels que la chorale, l'atelier d'opéra, les ensembles de jazz, de percussion, de guitare ou de musique de chambre, en plus des cours d'instruments et de chant, sont aussi venus enrichir la formation en offrant des expériences qui préparent au milieu professionnel. Ces projets musicaux ont ainsi permis à des étudiantes et étudiants du baccalauréat de vivre des expériences de scène stimulantes et réelles, ce qui démontre la créativité et l'engagement du corps professoral qui, malgré des moyens financiers souvent limités, a su offrir un enseignement et des expériences de haut niveau et de grande qualité. Comme le dit si bien l'adage, « Avec de petits moyens, nous avons réussi à réaliser de grandes choses ». En effet, les activités d'enrichissement mentionnées ont offert aux étudiantes et étudiants des apprentissages expérientiels qui en ont marqué plusieurs en leur permettant de s'épanouir et de trouver leur voie tout en créant des liens d'appartenance forts.



Quant aux projets de recherche en musicologie et en création de nos professeures et professeurs, plusieurs ont contribué à des domaines musicaux aussi diversifiés que la composition, l'édition d'œuvres, l'interprétation devant public ou par la diffusion, que ce soit par exemple sur la chaîne nationale de Radio-Canada ou par les disques compacts et les plateformes numériques. Certains de ces projets de création ont souvent même permis aux étudiantes et étudiants du Département de musique et à ses professeures et professeurs d'interpréter des premières

d'œuvres d'envergure créées par eux-mêmes. Ces projets innovateurs qui prennent diverses formes permettent à l'Université de Moncton de rayonner au niveau local, national et même international.

On constate ainsi que depuis 1968, le département a participé à l'épanouissement de la communauté musicale acadienne. Nous sommes maintenant à un point tournant et nous dirigeons nos réflexions à savoir quelle sera la vocation du Département de musique dans les années à venir. Ce moment charnière de notre histoire nous amène

à nous questionner afin de savoir quelle formation offrir pour faire face aux changements sociétaux. Il nous semble de plus en plus qu'un virage vers les nouvelles technologies musicales est devenu un incontournable de même que la recherche d'un meilleur équilibre entre la formation dite classique, populaire, ou jazz, afin de demeurer à l'écoute des besoins de notre société en pleine ébullition musicale, tout en assurant une base solide à partir de laquelle il est possible d'évoluer artistiquement.

L'HÉRITAGE DU PASSÉ COMME TREMPLIN

pour le développement continu de la formation linguistique

|| *Dominique Thomassin, responsable du Secteur langue*

L'Université de Moncton célèbre en 2023 le soixantième anniversaire de sa fondation. Si le corps professoral actuel du Secteur langue n'a pas traversé tous les jalons qui ont façonné la formation linguistique offerte aujourd'hui, qu'il n'a pas participé à chaque réflexion, questionnement et réforme du passé, il demeure que l'héritage de nos prédécesseurs et prédécesseuses est toujours présent. Nous tenons d'ailleurs à saluer leur contribution exceptionnelle, notamment leurs luttes pour de meilleures conditions de travail et leurs réflexions sur l'enseignement du français en contexte minoritaire qui ont jeté les bases solides de la formation actuelle.

Le Secteur langue a été créé en 1988, mais l'examen des répertoires montre que des cours de français étaient offerts bien avant, comme le FR1100 Français oral en 1965 qui deviendra Français parlé en 1970, ainsi que le FR1030 Langue parlée

et écrite en 1971. Et c'est dans le répertoire de 1980 qu'est explicitement mentionné le caractère obligatoire des cours FR1885 et FR1886 pour l'obtention du diplôme.

Dans les années 90, le Secteur langue connaît une période de profonds questionnements; une étude est alors menée par le Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO). Dans son rapport soumis en 1994, le CRÉFO indique que « l'écart linguistique [entre les aptitudes des étudiantes et étudiants et les attentes du milieu universitaire] est permanent et normal », que « la formation linguistique fait partie intégrante de toute formation universitaire », que « les normes linguistiques sont en constante évolution et [que] l'Université joue un rôle important dans leur définition », des remarques toujours éclairantes en 2023. Du rapport CRÉFO découlera en 1998 une réforme du programme de for-

mation dans lequel les notions d'insécurité linguistique et de normes langagières occuperont une place prépondérante, notions encore abordées d'ailleurs dans le cours actuel Communication orale.

Une nouvelle refonte sera entamée dix ans plus tard, avec la création en 2010 de cours de mise à niveau et de cours d'approfondissement de la langue, des cours toujours offerts, mais renouvelés, réinventés, année après année, au fil des réflexions, des discussions, des avancées de la recherche, des recommandations émises lors de l'évaluation externe de 2020...

En 2023, les questionnements sur les compétences langagières attendues en milieu universitaire persistent, et perdureront assurément. Enseigner les notions et techniques qui permettent aux étudiantes et étudiants d'entrer dans la culture écrite spécialisée qu'est l'université comporte toujours

des défis, mais de ces questionnements et de nos activités de perfectionnement professionnel émergent de nouvelles stratégies d'enseignement de la langue et la formation évolue ainsi continuellement.

Riche des acquis du passé, le Secteur langue poursuit son développement. J'y enseigne depuis 2006 et je peux témoigner des changements dans la formation, ne serait-ce que l'ajout de notions d'écriture inclusive ou d'ateliers d'initiation aux outils d'aide à la rédaction, comme

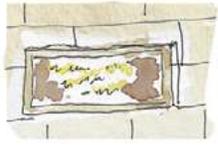
les ressources linguistiques en ligne et les multiples fonctionnalités d'Antidote. Indispensables en contexte de rédaction et de relecture, ces outils gagnent en efficacité avec la progression des apprentissages linguistiques et leur maîtrise favorise la réussite universitaire et professionnelle. Et je ne peux passer sous silence la valeur incontestable du dictionnaire des cooccurrences d'Antidote pour l'enrichissement lexical, un « game changer » aux dires de l'une de mes anciennes étudiantes. En outre, une mineure en

compétences rédactionnelles avancées a vu le jour récemment et constitue une avenue pour l'acquisition d'aptitudes encore plus solides en rédaction. Ce passage d'une offre de cours dits de service à l'implantation d'une formation plus spécialisée ouvre des perspectives stimulantes pour l'avenir du Secteur langue, comme l'ajout de nouveaux cours et contenus ainsi que sa contribution à la recherche en littérature universitaire.



Carte des œuvres permanentes extérieures du campus de Moncton

Jennifer Bélanger et Carole Deveau



A. *École d'art public* (2018)
Jean-Denis Boudreau



B. *Molly Muise* (2017)
Wasp Elder



C. *Monument Les baleines* (1992)
André Lapointe



D. *Equa* (1997)
François Léger



E. *Plans angulaires* (c.1969)
John Nesbitt

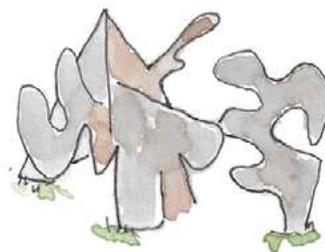
F. *Hommes d'action* (1963)

G. *Éros Corten* (1971)

H. *Monument Père Clément-Cormier* (1990)

I. *Le passé, racine du présent* (2022)

Claude Roussel

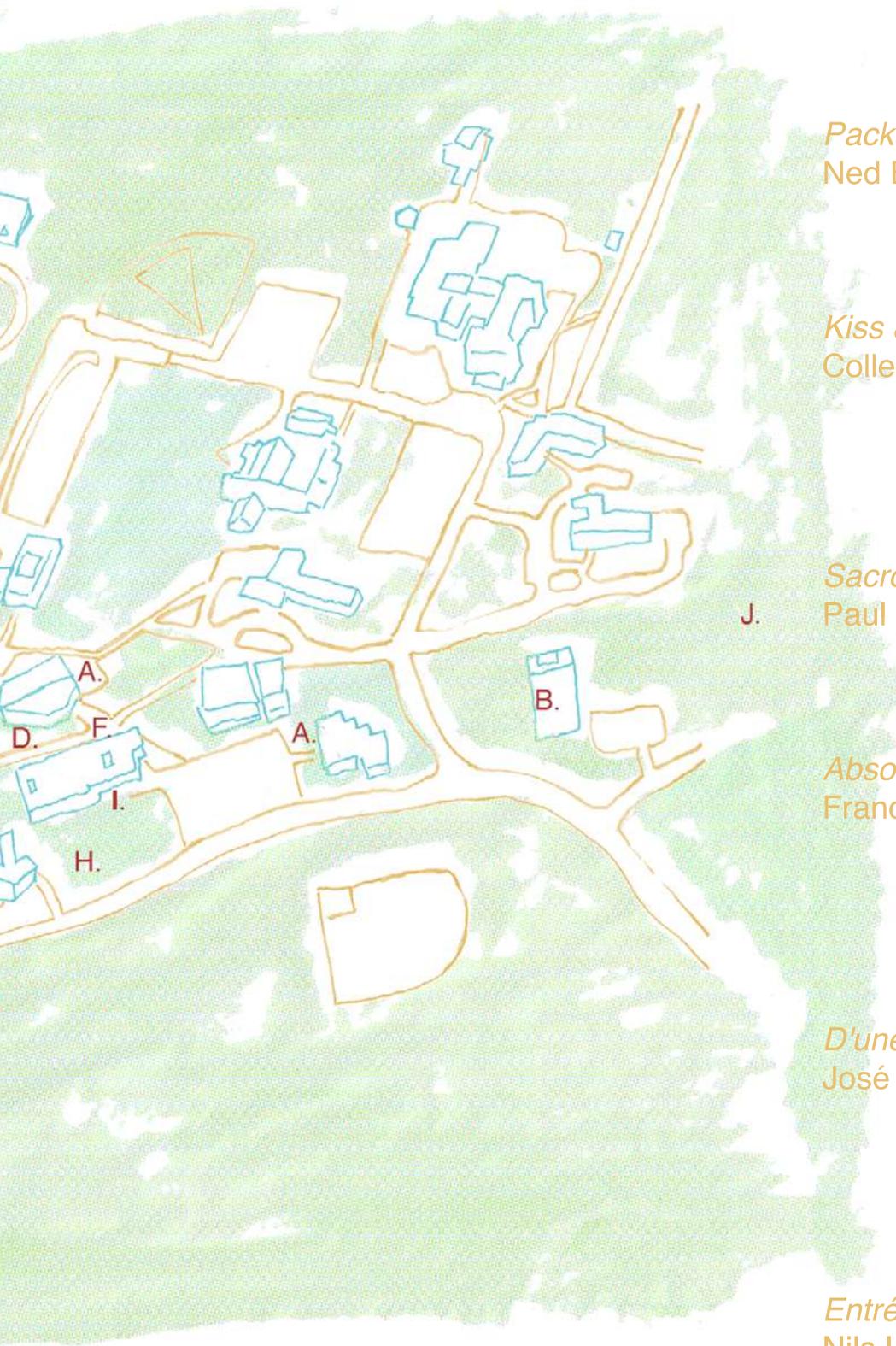


F.



G.

J. Parc écologique du millénaire



Packawan (2012)
Ned Bear



Kiss & Fly (2016)
Collectif M+M+M



J. *Sacrophagus For An Elm* (2012)
Paul Griffin



Absorption (2004)
Francine Laarivée



D'une autre nature (2016)
José Luis Torres



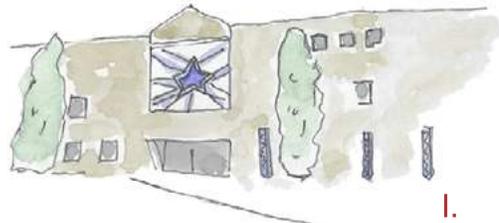
Entrée (2002)
Nils Udo



Renaître (2012)
Bob Verschueren



H.



I.

LA SOCIOLOGIE :

une discipline mal comprise en Acadie?

|| Mathieu Wade, professeur, Département de sociologie et de criminologie

À la fin mars 1969, dans la foulée des grèves étudiantes, l'Université de Moncton décida de fermer le Département de sociologie et de licencier son corps professoral. L'administration considérait ce jeune département, créé quelques années plus tôt seulement, comme un agent perturbateur. Un tel geste de représailles à l'endroit d'une discipline scientifique est unique dans l'histoire du Canada. Le département allait finalement réouvrir au milieu des années 1970, mais cette naissance douloureuse témoigne de la relation complexe qu'entretient l'Acadie avec la sociologie.

Si la sociologie fit officiellement son entrée à l'Université de Moncton comme département à part entière au milieu des années 1960 avec la crise que l'on vient d'évoquer, son introduction en Acadie remonte aux années 1910. Dans son récent ouvrage sur *l'Action catholique en Acadie*, notre collègue d'Edmundston Philippe Volpé constate que l'idée de produire une sociologie catholique était abordée dès 1916 dans le cadre des cercles d'études de l'Action catholique. Cette science, pen-

sait-on, aurait comme tâche de régler les problèmes sociaux selon des principes conformes au dogme catholique. Cette science devait être mise au service de l'élite clérico-nationaliste. En 1939, l'archevêque de Moncton, M^{sr} Melanson, mandatait Clément Cormier, premier recteur de l'Université de Moncton, de créer une École des sciences sociales et économiques au Collège Saint-Joseph. Encore une fois, la sociologie était intégrée au dogme catholique central dans l'idéologie nationaliste acadienne. Si elle contribua à la formation intellectuelle d'une génération, cette école ne laissa pas de traces écrites. Il n'en découla pas réellement d'enquêtes à proprement parler.

C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre la décision radicale de fermer le département en 1969. La jeune université fit appel à des Acadiennes et Acadiens comme Camille-Antoine Richard et Muriel Roy, mais aussi à des professeurs français qui produisirent à ce jour parmi les études les plus riches et percutantes sur l'Acadie. Jean-Paul Hautecoeur, Alain Even, Jean-Claude Vernex regardèrent cette société avec

un regard d'étranger et déconstruisirent les discours tant endogènes qu'exogènes permettant d'expliquer ce qui était perçu comme un sous-développement acadien. Cette sociologie critique, et plus en phase avec celle qui se faisait ailleurs en Occident, détonnait par rapport à l'idée que l'élite acadienne s'était historiquement faite de la discipline.

Depuis la réouverture du département, la sociologie occupe une place mitoyenne entre les attentes de l'élite et la critique radicale, mais elle demeure malgré tout relativement marginale. Contrairement à la linguistique, aux études littéraires, à l'histoire ou au travail social, elle demeura jusqu'à la création de la maîtrise en sciences sociales une discipline de premier cycle. Malgré cette précarité institutionnelle, la sociologie a produit des études qui permettent de comprendre un ensemble de dynamiques sociales.

L'essentiel de la recherche en sociologie, il faut le dire, tourne autour du nationalisme, de l'identité et des institutions nationales acadiennes. C'est dans cette lignée que l'on retrouve



des travaux de Greg Allain, d'Isabelle McKee-Allain, de Michelle Landry, de Leyla Sall et de moi-même. Sans souscrire au dogme comme le voulaient les élites religieuses du siècle dernier, la sociologie semble néanmoins largement être intéressée par le nationalisme. Faute de ressources et d'une masse critique, des pans entiers de la société dans laquelle

nous vivons demeurent inexplorés. Notre ancien collègue Mourad Ali-Khodja constatait, au début des années 1980, que la sociologie acadienne était muette sur un nombre d'enjeux, notamment les classes sociales. Le constat tient toujours, bien que des collègues comme Omer Chouinard et Ronald Babin aient travaillé sur les enjeux environnementaux.

Les chantiers à mener sont nombreux. En tant que petite société fragile, l'Acadie doit se donner les moyens de se comprendre dans sa complexité et la sociologie doit faire partie de l'équation.

LA FORMATION EN LANGUE ET EN TRADUCTION

à l'Université de Moncton

|| Anne Beinchet, professeure, Département de traduction et des langues

La formation en langue à l'Université de Moncton donne un éclairage sur la transformation progressive de l'Université et l'évolution de la Faculté des arts et sciences sociales que nous connaissons aujourd'hui.

Enseignés dès 1964, l'allemand et l'espagnol relèvent de différentes unités à mesure que l'Université se construit, les facultés s'établissent et les départements se dessinent. Les langues sont d'abord associées au Collège Saint-Joseph, puis à la Faculté des arts. Au fil des changements, elles relèveront entre autres du Département des langues modernes à partir de 1967, du Département de langues, traduction et interprétation à compter de 1974, et enfin du Département de traduction et des langues depuis 1975.

Au départ, l'objectif de l'enseignement des cours de langue au Collège Saint-Joseph était d'ouvrir de nouvelles perspectives sur le monde. Pour l'allemand,

il était également question de répondre à une exigence à l'échelle du Canada qui imposait la formation en allemand dans le programme de chimie car, dans les années 60, de nombreux scientifiques de la discipline étaient germanophones. Si l'Université n'a offert que deux cours d'allemand et d'espagnol pendant plusieurs années, il y en a maintenant quatre au programme en plus des cours de civilisation; de plus, une mineure est offerte pour chacune des deux langues, et de nombreuses ententes ont été conclues avec des universités germanophones et hispanophones.

La formation en traduction est, quant à elle, arrivée plus tard. Au Canada, l'enseignement de la traduction dans le cadre d'un baccalauréat commence en 1968, à l'Université de Montréal. Ce sont ensuite l'Université d'Ottawa, l'Université Laval, l'Université Laurentienne et l'UQTR qui se sont, à leur tour, dotées d'un programme. L'Université de Moncton leur a rapidement emboîté le pas puis-

que le programme commence en 1972. C'est dans le rapport de la Commission de la planification académique de 1971 (connu sous le nom de rapport Lafrenière) qu'il est proposé, à la suite des travaux du comité de français qui se penche sur les départements de français et des langues modernes, d'offrir un baccalauréat spécialisé avec option en traduction. La motivation était entre autres de répondre à de nouveaux débouchés et à de nouveaux besoins en traduction aux niveaux provincial et fédéral. Les premières diplômées et les premiers diplômés terminent leur cursus en 1974 : ils sont alors cinq. En 1975, ce sont les premières boursières et les premiers boursiers du programme de formation en traduction du Secrétariat d'État qui reçoivent leur diplôme. Les premiers pas au Département sont difficiles, mais l'Université a pu compter sur la collaboration du Bureau des traductions pour l'enseignement des cours de transfert.

C'est à la professeure Christel Gallant, diplômée en traduction et interprétation, alors professeure d'allemand au Département des langues modernes, que nous devons la formation en traduction à l'Université de Moncton. Elle monte le programme puis le fait accepter au Bureau des traductions. Ainsi, les étudiants et étudiantes de Moncton sont admissibles aux bourses du Secrétariat d'État. Peu après, l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) accepte l'Université de Moncton dans ses rangs, ce qui atteste de la qualité de son programme, alors comparable à celui des autres universités canadiennes.

Même si le programme évolue au fil des évaluations, les cours obligatoires de la for-

mation en traduction restent aujourd'hui très similaires à ceux proposés lors de la création du programme en 1972. En effet, les cours d'initiation, de traduction générale et de traduction spécialisée ont toujours la même importance. Ce qui distingue le plus l'offre de cours d'aujourd'hui de celle de 1972 est la variété des cours à option qui sont représentatifs de l'évolution de la profession et de la société. Une des richesses du baccalauréat en traduction, tel que proposé aujourd'hui, est la formation en espagnol et en allemand grâce à laquelle les futurs traducteurs et futures traductrices peuvent notamment enrichir leur compréhension de l'interculturalité et d'un monde où les besoins en traduction dans diverses langues ne cessent d'augmenter.

Depuis 1972 donc, les personnes diplômées en traduction à l'Université de Moncton, avec les traductrices, traducteurs, et interprètes formés ailleurs au Canada, contribuent à la vitalité du bilinguisme officiel aux niveaux fédéral et provincial, et permettent aux francophones et francophiles de consulter l'information dans la langue de leur choix, qu'il s'agisse de ressources administratives, artistiques, juridiques, littéraires, scientifiques, techniques, entre autres.

Merci à Denise Merkle et à Alain Otis pour les informations partagées.

QUELLE EST LA PERTINENCE D'UNE CULTURE DE LA RECHERCHE?

Dans le développement d'un savoir professionnel en travail social

|| Isabel Lanteigne et Lise Savoie, professeures, École de travail social

L'École de travail social a été créée en 1968 et depuis ce jour, elle a subi de nombreuses transformations, notamment en ce qui concerne la place accordée à la recherche dans la formation des étudiantes et des étudiants. Comme il s'agit d'une formation professionnelle, par le passé, ce sont des praticiens et des praticiennes ayant de nombreuses années d'expérience qui ont constitué le premier corps professoral. À l'époque, aucun doctorat en français n'était offert au Canada. En 1987, l'Université Laval instaure le premier doctorat en travail social. C'est en partie pour cette raison que des chercheuses et chercheurs que l'on embauchait à l'École avaient une formation en sociologie et en anthropologie. Ces personnes ont créé une culture de recherche, notamment en développant la première maîtrise francophone en travail

social à l'est du Québec. Or, le programme de maîtrise a vu le jour en 1987 grâce aux efforts de Nasser Baccouche, Paul Grell et Katherine Marccocio. Cette culture de recherche a continué d'être alimentée par le renouvellement du corps professoral. À la fin des années 1990, des réformes importantes sont apportées au programme de baccalauréat pour accentuer la formation en recherche. En ce sens, deux cours de recherche et un mémoire obligatoire de fin d'études ont été intégrés au programme, offrant ainsi l'occasion aux étudiantes et aux étudiants de se former davantage en recherche. L'ajout de ces cours demeure fondamental pour le corps professoral afin que les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux en devenir puissent être en mesure d'utiliser la recherche pour éclairer leurs interventions.

Par ailleurs, les projets de recherche dans lesquels les professeures et les professeurs s'engagent sont essentiels à la formation étudiante. Ainsi, l'équipe de l'École de travail social contribue par sa formation, sa recherche et ses liens avec la communauté à mettre en œuvre des projets portant sur les effets de la polyvictimisation des enfants exposés à la violence familiale, la santé mentale et ses enjeux avec les différentes actrices et acteurs de la communauté, la pauvreté des femmes, la participation sociale des personnes handicapées, la collaboration interprofessionnelle, le vieillissement des populations, la protection de l'enfance chez les familles autochtones et la violence à caractère sexuel. De plus, les professeures et les professeurs présentent les résultats de leurs recherches aux étudiantes et aux étudiants dans le cadre des cours, per-

mettant ainsi de faire connaître les multiples enjeux sociaux des communautés néobrunswickoises. Par l'enseignement et la recherche, l'École cherche à sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux sources structurelles des inégalités sociales et à la diversité, ainsi qu'à y réfléchir d'une manière éthique et critique. Ces connaissances se transposent dans les sujets de mémoire du baccalauréat et de thèse de maîtrise choisie par les étudiantes et les étudiants. À titre d'exemple, les thèmes suivants sont abordés dans les projets de

recherche, soit l'expérience des familles autochtones en milieu urbain, la violence conjugale, la violence sexuelle, la diversité sexuelle, l'intervention informée par le trauma, le développement durable, le vécu des familles immigrantes, l'expérience des femmes en situation de pauvreté, les réalités des proches aidantes et les nouvelles formes de parentalité. Autant de sujets variés qui reflètent des enjeux sociaux importants permettant de faire avancer les connaissances et de contribuer aux pratiques dans le champ du

travail social. Cette culture de la recherche à l'École de travail social est de plus en plus forte et permet ainsi aux étudiantes et aux étudiants de développer un savoir professionnel à partir de connaissances produites par leurs professeures et leurs professeurs. De plus, ces connaissances portent sur des sujets qui les interpellent en leur donnant un bagage intellectuel pour réfléchir aux problèmes sociaux avec lesquels elles et ils auront à intervenir.





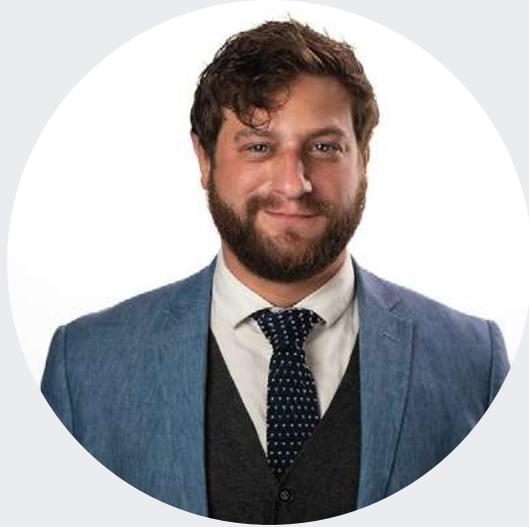
Julien Desrochers

Département
d'études françaises

Depuis juillet 2022, je suis professeur en littérature acadienne au Département d'études françaises. Originaire de la ville de Québec, j'ai habité pendant près de dix ans à Montréal avant de déménager à Sackville, au Nouveau-Brunswick, en 2013. C'est à ce moment que j'ai entamé un doctorat en littérature à l'Université de Moncton, sous la supervision d'Hélène Destrempes.

Après avoir complété ma thèse (pour laquelle j'ai reçu le prix Vo-Van en 2020), j'ai mené des recherches postdoctorales à l'Institut d'études acadiennes. Mes travaux portaient sur les représentations littéraires et culturelles de l'expropriation territoriale en Acadie et au Québec. Quelques mois plus tard, j'ai eu l'opportunité d'enseigner pendant deux semestres à l'Université Acadia, en Nouvelle-Écosse. Depuis mon retour à l'Université de Moncton, je travaille sur un projet de recherche qui jette un nouveau regard critique sur la production romanesque acadienne des années 1980 à 2000.

Je me sens extrêmement privilégié d'exercer mon métier de professeur ici, à Moncton, au sein d'un département rempli de collègues dévoués. Quelle chance, également, de pouvoir explorer semaines après semaines les richesses de la littérature acadienne avec une population étudiante aussi curieuse et inspirante!



Matthew Cormier

Département
d'anglais

Après avoir obtenu un baccalauréat en études françaises de l'Université de Moncton, Matthew Cormier a continué ses études à l'Université de Moncton, devenant le premier diplômé du programme de maîtrise en littérature canadienne comparée. Il a ensuite obtenu un doctorat en anglais de l'Université de l'Alberta avant de poursuivre des études postdoctorales à l'Université de Toronto.

En plus de son intérêt pour le postmodernisme dans les littératures francophone et anglophone au Canada, Matthew se consacre depuis longtemps, en tant que chercheur acadien, à l'étude de l'évolution d'une mémoire culturelle et de ses manifestations diverses dans la littérature acadienne à partir du milieu du 20^e siècle jusqu'à présent. Inspirés par les approches novatrices aux études littéraires, ses derniers projets font appel à des méthodes provenant du champ des humanités numériques ayant pour but d'explorer les liens entre l'expérimentation formelle, la mémoire et l'affect.

Matthew est maintenant de retour à l'Université de Moncton dans son nouveau rôle comme professeur adjoint au Département d'anglais. Il est présentement co-chercheur d'un projet appuyé par une subvention de développement Savoir du CRSH au sujet des écologies littéraires féministes au Canada (2021-23). Il mène également un projet de recherche portant sur la récente résurgence de la fiction apocalyptique dans les littératures au Canada.



Guillaume Adjutor Provost

Département
des arts visuels

Né en Outaouais (Québec), Guillaume Adjutor Provost est un artiste interdisciplinaire, chercheur et éducateur qui expérimente avec les formes de l'exposition, les collections, le texte et le commissariat. Il est titulaire d'un doctorat en étude et pratique des arts de l'Université du Québec à Montréal; sa pratique artistique est motivée par un désir d'actualiser ce qui a longtemps existé en périphérie des discours historiques dominants : la conscience de classe, la contre-culture, la psychologie sociale et les expériences de la diversité sexuelle. Sa pratique prend régulièrement la forme d'installations commissariées; en travaillant avec des collaborateurs et des collaboratrices, ces rencontres influencent la matérialisation d'œuvres interdisciplinaires hybridant collections, sculptures, dessins, photographies, performances, œuvres vidéographiques ou textuelles.

Guillaume Adjutor Provost est récipiendaire de bourses du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada et de la bourse Claudine et Stephen Bronfman, et a été finaliste pour le prix Pierre-Ayot de la ville de Montréal en 2016 et en 2019, ainsi que pour le prix Sobey en 2021. Ses projets ont été présentés dans des expositions individuelles et collectives en France, aux États-Unis, en Autriche, en Belgique, en Écosse, en Allemagne, en Lituanie et en Espagne.

Photo : Celia Perrin Sidarous



Marilyn Campeau

Département d'histoire
et de géographie

Née dans un village du Québec, Marilyn Campeau se dirigea d'abord vers une carrière en tourisme afin de nourrir sa curiosité insatiable pour les cultures étrangères. C'est son intérêt grandissant pour les langues ainsi que sa passion pour l'enseignement et l'histoire qui la ramena sur les bancs d'école. Pendant son baccalauréat à l'Université du Québec à Montréal, Marilyn nota la quasi-absence de la contribution de l'Armée rouge dans les livres d'histoire canadienne. Elle décida donc de se tourner vers l'étude de la vie quotidienne des soldats soviétiques entre 1941 et 1945 afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur un des fronts les moins connus de la Deuxième Guerre mondiale : le front germano-soviétique. Depuis 2011, Marilyn mène des recherches en Russie, en Ukraine, en Allemagne et aux États-Unis pour consulter les sources nécessaires pour l'écriture de son mémoire, puis de sa thèse de doctorat, qu'elle a soutenue en 2021 à l'Université de Toronto.

Marilyn est maintenant professeure en histoire transnationale au Département d'histoire et de géographie de l'Université de Moncton. Spécialisée en Europe contemporaine, elle étudie les champs de recherche rassemblant l'histoire sociale de la guerre, la vie quotidienne, les contacts internationaux, la culture visuelle, l'Holocauste et la violence génocidaire, en mettant l'accent sur le cas de l'Union soviétique.

Photo : Musée mémorial de l'Holocauste des États-Unis (USHMM)

Thèses soutenues à la Faculté des arts et des sciences sociales

depuis avril 2021

M.A. (histoire)

Candidate : Samuelle Saindon

Titre de la thèse : *Étude historique des correspondances de Joseph Ulric LeBlanc, soldat acadien de la Première Guerre mondiale*

Directeur de thèse : Gregory Kennedy

M.A. (travail social)

Candidate : Molly Roussel

Titre de la thèse : *Analyse des pratiques professionnelles de travailleurs sociaux œuvrant auprès des jeunes ayant des besoins complexes*

Codirectrices de thèse : Isabel Lanteigne
et Marie-Andrée Pelland

M.A. (travail social)

Candidate : Annie Vienneau

Titre de la thèse : *La transformation de la relation de couple en contexte de nouvelle parentalité par procréation médicalement assistée chez les couples hétérosexuels francophones du Nouveau-Brunswick*

Directrice de thèse : Penelope Iancu

M.A. (travail social)

Candidate : Samantha Ethelston (Chevarie)

Titre de la thèse : *Comprendre l'expérience parentale en contexte de surdité des mères qui pratiquent un métier dans le domaine de la relation d'aide*

Directeur de thèse : Charles Gaucher

M.A. (littérature canadienne comparée)

Candidat : Marc Chamberlain

Titre de la thèse : *"Moncton est une prière américaine" : Establishing a Pan-American Lineage of Influence in the Work of Gérald Leblanc*

Directeur de thèse : Thomas Hodd
Codirecteur : Jean Morency

Ph. D. (sciences du langage)

Candidate : Natalie Chiasson-Albert

Titre de la thèse : *Actes de langage menaçants, atteintes aux faces et montée en tension chez des locuteurs natifs de français acadien lors de réunions d'un conseil municipal*

Directrice de thèse : Sylvia Kasparian

M.A. (études littéraires)

Candidat : Gabriel Chiasson

Titre de la thèse : *Exploration des composantes rythmiques dans Les Aventures de Tintin d'Hergé*

Directrice de thèse : Janine Gallant

Ph. D. (sciences du langage)

Candidate : Natalie Melanson Breau

Titre de la thèse : *Le slogan « Right fiers » des Jeux de la francophonie canadienne : d'une polémique sociolinguistique à une formule*

Directrice de thèse : Isabelle Violette

Ph. D. (études littéraires)

Candidate : Isabelle Fontaine

Titre de la thèse : *L'exploration et la représentation du sacré dans les œuvres de Sabine Sicaud et de Minou Drouet*

Directeur de thèse : Maurice Raymond

M.A. (études littéraires)

Candidate : Patrick Pepin

Titre de la thèse : *Philosopher avec les enfants au Nouveau-Brunswick. Une analyse thématique et conceptuelle de Ils sont... de Michel Thériault et de La boîte aux belles choses de Christine Arbour*

Codirecteurs de thèse : Benoit Doyon-Gosselin et Mathieu Lang

M.A. (études littéraires)

Candidate : Isabelle Blais

Titre de la thèse : *« Syndrome de Stendhal » ou « Syndrome de Staël » : stratégies adoptées dans la construction et la présentation des personnages dans Corinne ou l'Italie*

Directeur de thèse : Janine Gallant

M.A. (études littéraires)

Candidate : Kadiatou Esthere Coulibaly

Titre de la thèse : *Entre résistance et résilience : les femmes haïtiennes dans Le goût des jeunes filles de Dany Laferrière et Femmes au temps des carnassiers de Marie-Célie Agnant*

Directeur de thèse : Benoit Doyon-Gosselin

Ph. D. (études littéraires)

Candidate : Mona Hosseini

Titre de la thèse : *Pour une géocritique de Paris : les romans de Patrick Modiano, Andreï Makine, Jacques Poulin et Mahnâz Ansâriân*

Directeur de thèse : Benoit Doyon-Gosselin

LES TROIS « A » DE MES CINQ ANNÉES AU DÉCANAT DE LA FASS

|| Lisa Roy, ancienne doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales

Lorsqu'on porte un regard sur une époque importante de notre carrière, les événements à caractère déséquilibrant se pointent facilement à la surface de nos souvenirs. Parmi ceux-ci, je n'ai aucune peine à me remémorer des dossiers tels l'exercice sur la viabilité des programmes, la reconfiguration des programmes, la planification stratégique institutionnelle, la planification académique, les défis de recrutement et de rétention du corps étudiant, l'incessante bataille pour le maintien des ressources humaines, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais plus importants et surtout plus signifiants sont les souvenirs de ce que j'appelle les trois « A » de mes cinq années au décanat : apprentissage, abondance, appréciation.

Apprentissage, parce que pour prétendre vouloir contribuer à l'avancement d'une faculté, la courbe d'apprentissage est vertigineuse, ne serait-ce que pour tenter de saisir l'essence de chacune des nombreuses disciplines qui la constitue.

Mais aussi, entre autres, pour s'appropriier les mécanismes institutionnels affairant à la gestion des programmes, des aspects financiers et des ressources humaines, tant professorales qu'administratives.

Abondance, parce que la quantité de travail est démesurée bien sûr, mais surtout parce que notre faculté bouillonne d'activités de natures diverses qui contribuent à l'épanouissement de la société et à l'avancement des connaissances. Pendant toute la durée de mon passage au décanat, je n'ai cessé d'être impressionnée par la qualité, la diversité et la multitude de colloques, de travaux de recherches, de comités, d'interventions dans les communautés et d'actes créateurs qui émanent des différentes unités académiques. L'engagement inlassable des membres du corps professoral ainsi que des organisations étudiantes fut pour moi un moteur de motivation puissant.

Appréciation, parce que diriger une faculté aussi imposante que la nô-

tre nécessite un travail d'équipe. Quel privilège ce fut de collaborer avec une équipe constituée de personnes investies, que ce soient les ressources humaines du décanat, les membres du Conseil de faculté ou les intervenants et intervenantes des différents paliers décisionnels au niveau institutionnel. Finalement, comment ne pas apprécier les efforts incommensurables qui sont déployés de part et d'autre dans le but de rendre toujours de plus en plus pertinents tous les secteurs d'activités au rythme d'une société en constante évolution.

Les nombreuses disciplines enseignées à notre faculté l'étaient lors de la fondation de l'Université de Moncton il y a 60 ans. Parce que chacune d'elle est si essentielle, je parie qu'elles le seront pour au moins un autre 60 ans! Longue vie à la FASS!



L'UNIVERSITÉ DE MONCTON EN 1963

|| Maurice Rainville, ancien vice-doyen de la Faculté des arts

Quand l'Université de Moncton a ouvert ses portes en septembre 1963, je faisais partie du groupe de ses trente-deux professeurs et professeures. C'est une situation que j'ai toujours considérée avec fierté. Elle m'autorise aujourd'hui à parler des premiers pas de cette université en puisant dans les souvenirs qui me restent des expériences vécues à l'époque. En choisissant de me reporter à mes propres expériences, je ne peux donc pas ambitionner d'ajouter quoi que ce soit aux histoires déjà écrites de l'Université de Moncton. Toutefois, certains moments dont j'ai gardé le souvenir n'en sont pas moins porteurs de sens.

Un aspect des installations physiques

En tant que professeur de philosophie au sein de la Faculté des arts, je donnais mes cours au 80 de la rue Church, dans un édifice aujourd'hui disparu, qu'on disait « de l'ancienne Académie du Sacré-Cœur ». La salle de spectacle avait été adaptée aux besoins du moment avec un certain pittoresque. Sur la scène, on avait aménagé une dizaine de bureaux pour des membres du corps professoral; dans la salle elle-même, on avait levé des cloisons en *gyproc* pour faire deux grandes classes séparées par un corridor.

L'absence de contacts entre les membres du corps professoral

J'ai vécu deux ans dans ce contexte. Une question m'est restée qui m'intrigue encore : comment se fait-il que j'aie connu si peu de membres du corps professoral? Il y avait pourtant des professeurs et des professeures à la Faculté des sciences,

à l'École de commerce et à l'École de psychoéducation. Cette dernière école occupait les locaux d'un ancien séminaire ailleurs; les autres membres travaillaient peut-être à d'autres étages du 80 Church. Toujours est-il que nous ne nous fréquentions pas. Une seule fois, je crois, nous nous sommes rassemblés. C'était au début de la première année. Le recteur nous avait convoqués dans une salle de la résidence Lefebvre, alors unique bâtiment du campus, pour lancer avec nous l'année universitaire. En fin de présentation, il nous avait dit en pensant aux étudiants et aux étudiantes : « Faites-les travailler! »

L'attitude des étudiants et des étudiantes

À quelques reprises avant d'arriver à Moncton, je me suis demandé si les étudiants et les étudiantes n'allaient pas profiter de mon jeune âge pour chahuter; je venais d'avoir vingt-trois ans. Au contraire, ils me sont apparus respectueux, appliqués et intéressés à leurs études. À la fin de l'année, ils m'ont offert en cadeau une « plume fontaine ». Ce geste de reconnaissance m'a profondément touché.

La quasi-absence des étudiantes

Il importe de noter que des filles fréquentaient aussi l'Université, mais qu'elles étaient peu nombreuses. Ma classe de 1963 en comptait deux et seulement trois l'année suivante. Les garçons, eux, étaient près d'une cinquantaine.

Les cours en anglais

Autre chose dont j'ai été témoin : on offrait à l'époque quelques cours en anglais. Ce fait n'a pas

manqué de m'étonner puisque la fierté d'avoir maintenant une véritable université de langue française faisait partie de l'ambiance. Mais j'ai compris assez tôt la raison d'être de ces cours. L'Université Saint-Joseph, ancêtre de l'Université de Moncton, était bilingue; des étudiants et des étudiantes s'y étaient inscrits en tant qu'anglophones. On leur permettait de terminer en anglais leur baccalauréat ès arts. Ce n'était somme toute que justice et on n'allait pas faire du bilinguisme une coutume.

Un événement relatif à la santé

Le premier semestre de la première année universitaire devait se terminer vers le 21 décembre. Or, un matin du début de ce mois, le doyen de la Faculté des arts, le père Reno Desjardins, frappe à la porte de ma classe. Il venait annoncer aux étudiants et aux étudiantes qu'une épidémie de jaunisse avait commencé à se répandre au sein de l'université. La direction avait décidé de fermer ses portes avant que la situation ne devienne incontrôlable. Il a ajouté : « Rentrez chez vous. Nous nous reverrons en janvier. » Depuis trois mois, le professeur débutant que j'étais avait travaillé avec beaucoup d'ardeur et avait hâte de prendre une pause. Je vous dirai seulement que, en un sens, j'ai bien accueilli la nouvelle...

Mon projet était à l'origine de ne rester qu'une seule année en Acadie, mais l'accueil qu'on m'y a réservé a fait que je ne l'ai jamais quittée.

LE PASSAGE AU NOUVEAU MILLÉNAIRE : LE DÉBUT D'UNE PÉRIODE DE TRANSITION POUR LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

|| Isabelle McKee-Allain, ancienne doyenne de la Faculté des sciences sociales
et de la Faculté des arts et des sciences sociales

L'année 2000 marque une étape décisive pour la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) puisque c'est lors de la réunion du Sénat académique à l'automne 1999 qu'un vote en faveur de sa création dès juillet 2000 fut adopté. Et ce malgré l'opposition et la forte mobilisation des collègues des deux anciennes facultés impliquées dans cette fusion, car on y percevait notamment une fragilisation de notre représentativité dans les diverses instances universitaires, sans compter la perte de ressources, dont les postes administratifs d'un décanat et d'un vice-décanat et la lourdeur d'une gestion d'une nouvelle instance, qualifiée de « méga » faculté.

Je suis alors choisie la nouvelle doyenne pour entreprendre cette grande aventure! J'avais occupé auparavant un mandat de cinq ans comme doyenne de l'ancienne Faculté des sciences sociales (FSS) (1996-2001), la première femme doyenne de notre institution, où j'étais professeure de sociologie. Je n'entamais donc pas une aventure dans un terrain inconnu, mais le fait d'assumer une telle responsabilité alors que je m'étais formellement opposée à sa création dans les discussions précédant la décision politique du Sénat pouvait paraître surprenante. Ayant toujours été motivée par des grandes causes, les éléments clés qui m'ont motivée à postuler pour le poste cette fois

ont été des échanges tenus avec des collègues professeures et professeurs des deux anciennes facultés, qui m'invitaient à soumettre ma candidature en proposant de nous retrousser les manches et de collaborer pour que nous puissions bâtir ensemble cette nouvelle entité appelée dorénavant la FASS. J'y ai assumé deux mandats, jusqu'en 2011.

Ma formation de sociologue et mes travaux de recherche m'ont permis de reconnaître dès le départ que le défi de restructuration devait se situer à deux niveaux, structurel et culturel, et qu'il fallait impliquer les personnes directement affectées par ce processus, les étudiantes et étudiants, le corps professoral et les membres du personnel. Accompagnée de Lise Dubois à titre de vice-doyenne pendant les cinq premières années, nous avons mis les bouchées doubles pour réaliser ce projet. Nous avons tenu de nombreuses sessions de consultation à l'interne; une visite de notre part de plusieurs unités départementales qui désiraient une rencontre pour nous connaître davantage; la mise sur pied de comités *ad hoc*, dont un pour élaborer une nouvelle composition du Conseil de faculté, un autre pour élaborer de nouveaux critères représentatifs de notre grande faculté pour l'obtention des crédits de dégrèvement pour la recherche, un autre pour recomposer le contenu des anciens prix de

mérite aux finissantes et finissants du 1^{er} cycle. Le prix « Pascal » qui en découla se voulait représentatif des priorités des anciennes facultés en valorisant un rendement académique supérieur ainsi qu'un engagement social. Voilà quelques exemples de changements structurels auxquels il fallait concentrer des efforts lors de cette période de transition.

Au niveau culturel, afin d'appuyer le sentiment d'appartenance, nous avons tenté de retenir les meilleures pratiques de sociabilité de chacune des anciennes facultés, telles que le fameux « party » d'huîtres à l'automne aux Arts et la fête de Noël à Taillon, et d'encourager les rencontres informelles, au-delà des réunions formelles. Nous avons réussi à retenir deux bureaux pour le décanat et le vice-décanat, aux Arts et à Taillon, malgré plusieurs tentatives de nos supérieurs pour les réduire à un seul espace, car il nous a toujours paru très important que nous puissions assumer une présence sur place pour répondre aux besoins académiques. Lors d'une fête organisée au moment de mon départ pour une « pré-retraite », un collègue des Arts m'avait d'ailleurs souligné qu'elle avait bien apprécié le fait que je me déplace et que je sois présente « chez eux » pendant mes mandats.

La taille fut toujours un enjeu important pour la FASS (plus de 1000 étudiantes et étudiants; nombre élevé de professeures et professeurs, de même qu'un nombre croissant de chargées et chargés de cours au fil des ans; grande variété de disciplines avec des unités départementales correspondantes; nombre élevé du personnel de soutien dont les responsabilités seraient modifiées suite à la restructuration; éparpillement en trois édifices (le Département d'art dramatique étant l'orphelin au pavillon Jeanne-de-Valois; etc.).

Mais j'ai toujours été fascinée par le degré d'adaptabilité des collègues de notre faculté et par la richesse de notre diversité disciplinaire. Nous étions 24 personnes assises à la table aux réunions mensuelles du Conseil de faculté avec des gens qui, à première vue, ne partageaient pas les mêmes intérêts (tels que les économistes et philosophes, les musiciens et sociologues) mais qui avaient à cœur leur université et la qualité de la formation offerte. Les vice-doyens et vice-doyennes ont reflété cette diversité disciplinaire : Sylvain Vézina (Administration publique) à l'ancienne Faculté des sciences sociales, Lise Dubois (Traduction et langues) au début de la FASS, puis Hélène Destrempe (Études françaises; mandat raccourci pour un congé parental), Joceline Chabot (Histoire, par intérim), puis Lisa Roy (Musique) qui prendra la direction après mon départ.

Les dossiers furent nombreux pendant mes dix années à la direction de la FASS. Parmi les principaux, je souligne les interventions pour assurer la place des disciplines fondamentales dans les formations offertes

(y inclus pendant mes 15 ans à siéger au Sénat académique). Les réunions ont été très fréquentes lors de l'introduction du Consortium national de formation en santé (CNFS) vu les subventions substantielles qui devenaient disponibles : l'École de travail social et le Département d'administration publique en furent les principaux bénéficiaires à la FASS. Les démarches pour introduire les programmes en criminologie ont également demandé un engagement soutenu, approuvés au Sénat académique mais bloqués par après au Comité conjoint de planification avant de franchir la barre quelques années plus tard. Les projets de création de nouveaux programmes en partenariat avec les unités départementales, tels que ceux à l'interne entre les départements d'études françaises et d'anglais pour offrir des diplômes, entre celui du Département de musique avec celui de la Mount Allison University pour le partage de crédits de cours et de ressources professorales de même qu'à l'échelle internationale avec des universités étrangères (France, Belgique, Tunisie). Finalement, je m'en voudrais de ne pas inclure parmi les faits marquants pendant mes mandats à la FASS que j'ai eu la chance de représenter l'Université de Moncton au Sommet de la francophonie au Burkina Faso en 2005 comme déléguée de la province du Nouveau-Brunswick et de représenter la faculté dans des instances nationales fort intéressantes (Association canadienne des doyens, doyennes de facultés des arts et sciences sociales et l'Association canadienne des doyens, doyennes des beaux-arts, dont les colloques annuels se tenaient dans

une province différente). J'en revenais toujours stimulée avec plein d'idées pour notre faculté car malgré les différences de taille (je pense entre autres à la Faculté de musique de la McGill University), je constatais que nos enjeux universitaires partageaient aussi beaucoup de ressemblances.

Ce ne sont là que quelques souvenirs des années de transition de la FASS à titre de sa première doyenne. En plus des changements importants subis en milieu universitaire ces dernières années, la pandémie ayant perturbé les modes d'enseignement et de fonctionnement, j'ai écho de problèmes récurrents pour la FASS : sa sous-représentation dans les instances décisionnelles selon la structure de notre institution, le non-remplacement de postes de professeures et professeurs, la fragilité des disciplines fondamentales, sans oublier au niveau de micro-gestion la perte de bureaux pour l'équipe du décanat à Taillon (à la fois un symbole et un outil structurel). Pourtant, la multidisciplinarité de la FASS et le rayonnement de ses membres au fil des ans inspirent confiance en l'avenir. Nous avons contribué et continuons notre apport à la société acadienne, en formant des artistes et des citoyennes et citoyens habiletés pour comprendre les enjeux de notre société et pour s'y engager. Je nous souhaite de continuer ce rayonnement!

ODE À MARGUERITE

|| Zénon Chiasson, ancien doyen de la Faculté des arts



Je voudrais commencer en adressant mes salutations amicales à mes anciennes et anciens collègues de la Faculté des arts de la fin des années 90 et à celles et ceux d'aujourd'hui qui poursuivent la mission de l'Université de Moncton de faire rayonner, par l'enseignement et la recherche, les arts, les lettres et les sciences humaines et sociales pour le plus grand bénéfice de toute la société acadienne.

Lorsque Fernand Arseneault m'a remis les clés de la Faculté des arts, le 30 juin 1994 non seulement m'a-t-il transmis une faculté en bon ordre, avec de solides programmes de for-

mation, un corps professoral compétent et un personnel dévoué, mais il m'a aussi légué un certain nombre de valeurs sur lesquelles j'ai pu m'appuyer dans l'exercice de mon mandat : la collégialité, la rigueur, l'équité, l'émerveillement, sans oublier son proverbial sens de l'humour.

L'émerveillement, je l'ai ressenti pendant les sept années de mon mandat de doyen chaque fois que j'ai été témoin des prestations du corps étudiant en théâtre, en musique, en arts visuels, chaque fois qu'il m'a été donné d'assister à des soutenances de thèse – notamment à la première thèse de doctorat sou-

tenue à l'Université de Moncton en études françaises – à la remise des prix Pascal, ou aux collations des diplômes. Bref, chaque fois que j'ai pu mesurer l'impact que nous avons en tant que formatrices et formateurs sur la jeunesse apprenante.

Ici, plutôt que de revenir sur les années 1994 à 2001 avec son lot de réalisations et de rêves inachevés, c'est encore le sens de l'émerveillement qui me guide pour évoquer une personnalité étincelante qui a non seulement contribué à l'avancement de la Faculté des arts, mais qui a aussi laissé son empreinte sur toute l'Acadie. Son parcours est connu de même que ses réalisations. Aussi ai-je choisi de mettre en rimes quelques notes que j'avais écrites il y a vingt ans au moment de l'attribution du prix Éloïze et de la diffusion de l'émission *Trésors vivants* qui lui était consacrée, en espérant qu'elle aura l'occasion de recevoir ce témoignage en même temps que ce petit clin d'œil à la littérature.



« La vie a été très bonne pour moi,
Il n'y a pas de raison que la mort ne soit pas aussi bonne! »
Ces paroles de sagesse sont les tiennes, Marguerite :
Elles me sont tombées dessus telle une météorite
À l'occasion de la diffusion de Trésors vivants
Émission consacrée aux Artistes et aux Savants.
Ce soir-là, j'ai compris que je te connaissais mal
Et que tu étais ce qu'il y avait de plus paradoxal.

Alors que tu renvoyais l'image d'une défricheuse agitée
Tu te révélais tout à coup en pleine sérénité.
Du haut de tes quatre-vingts ans
Tu nous as récité tous les commandements
De la langue, de l'identité, de la lecture,
Du livre pour enfants et de la littérature.
Tu nous as fait part de ton combat
En nous rappelant ce pourquoi tu te bats
Sans te douter un instant des secousses
Que tu as provoquées pendant des escousses.
Tu nous as fait comprendre
Qu'on pouvait être Acadien
Sans les mots de Shakespeare prendre
Tout en demeurant Canadien.

Ta vivacité malgré ton grand âge
Fut pour moi une leçon de courage
Et j'ai réalisé que ton nom même
Contenait le programme des extrêmes.
Marguerite Maillet, entre la fleur et l'instrument
Tu es la synthèse du plus beau monument.

La marguerite, cette fleur du printemps
Symbole de la fraîcheur et du temps
Dont les pétales effeuillés par les amoureux
Annonçant l'allégresse autant que les moments douloureux
Donnant à ta personnalité la candeur et la beauté
Vacillant tantôt vers la rusticité tantôt vers la modernité.

Mais pour le labeur, la détermination et la ténacité
C'est du côté du maillet qu'il faut nous tourner
Afin d'apprécier toutes les facettes de ta pugnacité
Pour lequel un Éloize te fut décerné.
Le maillet, c'est l'outil du sculpteur :
Il est synonyme chez toi de labeur.

Ces petites rimes que je t'offre avec affection
Valent bien pour terminer une confession.
Les mots avec lesquels comme tu sais il faut jouer
Servirent jadis à tes amis enjoués
De prétexte à transformer ton patronyme
De façon amusante, candide et anonyme
Marguerite Maillet devenant Jacinthe Marteau
Pour signifier ta finesse autant que ton côté costaud.

La vie étant tout sauf un tribunal de la pensée
Pas un instant de la tienne ne sera dépensé
Pour faire un procès à l'intention de ces auteurs
Qui ne cherchaient qu'à semer la bonne humeur.

Aujourd'hui dégarnis, blanchis et assagis
Ils s'inspirent de la façon dont tu agis
Et des propos parfois taquins ils se récusent
En te présentant humblement leurs excuses.
Et au nom de tous ces amis repentis
Je te dis mille fois merci.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON